

DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



Table des matières

Types de contrat de travail	3
Les actions globales	3

Types de contrat de travail

Cette page permet de régler et de paramétrer les différents types de contrat en place au sein de l'entreprise. Ce sont des paramètres généraux qui pourront être repris dans les contrats spécifiques de chaque collaborateur. Ils définissent également les calculs de RTT et de CP.

Paramètres - Types de contrats de travail

Nom	Description	Taux de charges patronales	NO JOURS annuel moyen	Mois de décompte du temps de travail	Unité de mesure de travail	Fonction paramétrage	Prise en compte dans l'effectif	Nombre de jours de CP annuels par mois	Compteurs de CP	Compteurs de RTT	Pourcentage d'heures supplémentaires autorisées	Télétravail	Catégorie de salaires	Compte Epargne-Temps	Affectation des CP selon l'ancienneté	Entités	Ordre d'affichage	Actions
<input type="checkbox"/>	CCO	Contrat à durée déterminée	0,50	26,00	Mois civils ordinaires	Jours			Les CP sont perdus en fin de période Acquisition progressive tout au long de la période En cas de contrat à temps partiel - calcul au réel des jours possibles	Plus d'attribution durant les congés sans solde Acquisition progressive tout au long de la période					VS GROUPE, VS IT, VS Conseil, VS BR, VS CANADA, VS VS R&D, VS DATA, VS PORTUGAL	***		
<input type="checkbox"/>	CDI de chantier	CDI de chantier	0,50	26,00	4000 heures par semaine	Heures			Les CP sont perdus en fin de période Acquisition progressive tout au long de la période En cas de contrat à temps partiel - calcul au réel des jours possibles	Plus d'attribution durant les congés sans solde Acquisition progressive tout au long de la période				5 ans et plus : 1,00 jour 10 ans et plus : 2,00 jours 15 ans et plus : 3,00 jours 20 ans et plus : 4,00 jours	VS GROUPE, VS IT, VS Conseil, VS BR, VS CANADA, VS VS R&D, VS DATA, VS PORTUGAL	***		
<input type="checkbox"/>	CDI	Contrat à durée indéterminée	0,50	26,00	Mois civils ordinaires	Jours		2,08	Région jusqu'à moins de huit ans Fin de période précédente décompte total Acquisition progressive tout au long de la période En cas de contrat à temps partiel - calcul au réel des jours possibles	Plus d'attribution durant les congés sans solde Acquisition progressive tout au long de la période			CET Général	5 ans et plus : 1,00 jour 10 ans et plus : 2,00 jours 15 ans et plus : 3,00 jours 20 ans et plus : 4,00 jours	VS GROUPE, VS IT, VS Conseil, VS BR, VS CANADA, VS VS R&D, VS DATA, VS PORTUGAL	***		
<input type="checkbox"/>	Insérem	Contrat de travail temporaire	0,50	26,00	Mois civils ordinaires	Jours			Les CP sont perdus en fin de période Acquisition progressive tout au long de la période En cas de contrat à temps partiel - calcul au réel des jours possibles	Plus d'attribution durant les congés sans solde Acquisition progressive tout au long de la période					VS GROUPE, VS IT, VS Conseil, VS BR, VS CANADA, VS VS R&D, VS DATA, VS PORTUGAL	***		

Par défaut il existe déjà des contrats de travail. Vous pouvez cependant en créer selon vos besoins (Par exemple le contrat à temps partiel, le contrat unique d'insertion...). Pour chaque temps partiel, nous suggérons de créer un type spécifique au regard de la gestion des CP et des RTT.

Les actions globales

+ Ajouter un type de contrat de travail

Permet d'ajouter un nouveau type de contrat.

Création d'un nouveau type de contrat de travail

Entité(s) : VS GROUPE, VS IT, BU IT Lyon, VS Conseil, VS BR, VS CANADA, VS

Type de contrat de travail

Nom :

Description :

Code :

Convention collective : Pas de convention collective

Code DRAE pour le contrat de travail : Sélectionnez un code DRAE

Taux de charges patronales : 0,50

Base mensuelle en jours pour la retenue sur salaire : 21,75

Nombre de jours annuel moyen :

Affichage du CRA interne en jours ou en heures : Jours

Forfait jour ou nombre d'heures à la semaine :

Enregistrer

Vous devez remplir différents champs:

- un nom et une description
- un code
- le taux de charges patronales (ce taux peut être repris dans le contrat spécifique du

collaborateur, il s'agit ici de renseigner le taux majoritaire pour ce type de contrat afin d'éviter un maximum de saisie)

- la base mensuelle en jours pour la retenue sur salaire (pour les rapports, exemple : Masse salariale)
- les heures par journée
- les horaires par défaut (peuvent s'afficher dans les CRA des collaborateurs portant ce type de contrat)

A noter : Le registre unique du personnel doit mentionner le tuteur et le lieu du stage pour les stagiaires ou les contrats d'apprentissage. Pour renseigner ces informations, activez "Choix d'un tuteur" et "Renseigner le lieu du stage" dans le type de contrat. Cela fera apparaître des champs à remplir dans la convention de stage ou le contrat d'apprentissage de votre collaborateur depuis le registre du personnel.



Attention si les contrats de travail ne bénéficient pas de compteur de congés payés et/ou de RTT (si les cases ne sont pas cochées comme ci-dessus), il n'y aura pas de décompte pour ces contrats. De plus dans les paramètres applicatifs vous pouvez paramétrer le fait que VSA calcul les compteurs de RTT et de CP. Pour finir les collaborateurs doivent également avoir le droit de suivi de ces compteurs.